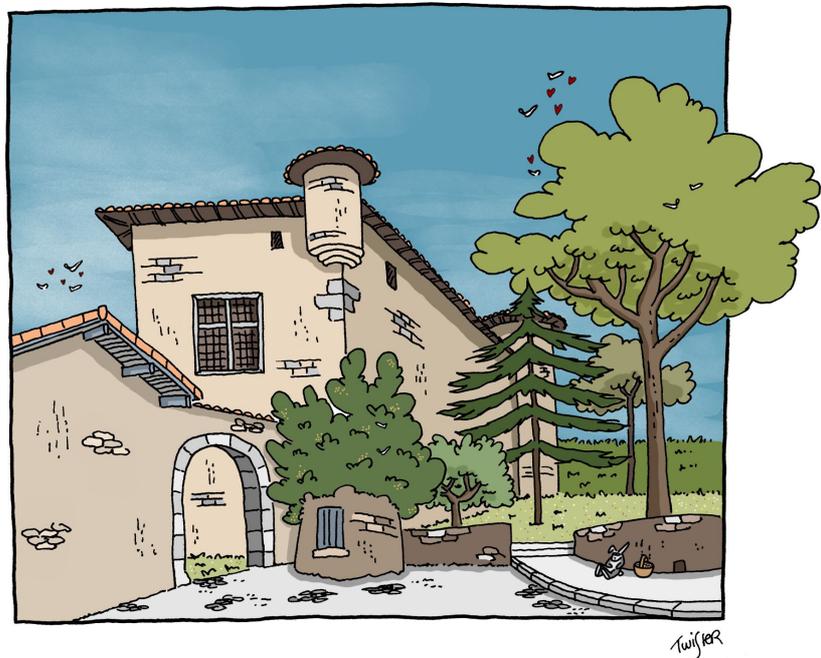




Les Échos de Valprivas



Dictons des mois de l'année :

*"En avril sont nés souvent les gens intelligents.
La beauté est réservée à ceux qui ont vu le jour en mai."*

La Ninou de chez Muta !

Bulletin municipal IPNS à 350 exemplaires
Comité de rédaction : commission communication
Directeur de la publication : Claudine Liothier, maire de Valprivas

Le Mot du Maire

Plusieurs moments forts ont marqué ces dernières semaines, en particulier, les deux journées d'élection présidentielle, au cours desquelles les électeurs de Valprivas se sont largement exprimés.

Nos partenaires de la région et du département nous ont présenté à Bas en Basset leurs nouveaux dispositifs d'aide aux communes et aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale : soutiens précieux pour la réalisation de nos projets.

Le repas des aînés, plusieurs fois repoussé, s'est enfin tenu dans une ambiance chaleureuse et animée : des moments appréciés de convivialité retrouvée, tout comme lors du loto proposé par l'Association des Parents d'Élèves.

Parmi les projets en cours, **deux dossiers** mobilisent notre attention :

L'adressage, mis à l'étude depuis plusieurs mois, devrait aboutir prochainement.

Après les dernières vérifications, la commande des plaques de rue et de numéros est passée. Vous serez informés individuellement par courrier de votre nouvelle adresse et des dispositions à prendre pour la pose, qui devrait pouvoir commencer fin juin.

Le réseau téléphonique, dont la mauvaise qualité est source de plaintes depuis de nombreuses années.

Dès le début de notre mandat, nous avons pris de nombreux contacts et sollicité plusieurs partenaires. Il s'en dégage que la solution permettant de satisfaire le plus grand nombre d'habitants passe par l'implantation d'un pylône /antenne sur la commune, dans le cadre du **programme New Deal** (présentation dans ce bulletin).

Les 12 et 19 Juin, les électeurs que nous espérons nombreux à se mobiliser à nouveau, désigneront leurs représentants à l'Assemblée Nationale lors des élections législatives, avant un été qui promet d'être riche en manifestations sur la commune.

Vous pouvez dès à présent, découvrir et utiliser les nouvelles tables de pique-nique !

Claudine LIOTHIER,
Maire de Valprivas

Vie de la commune

Plan numérique

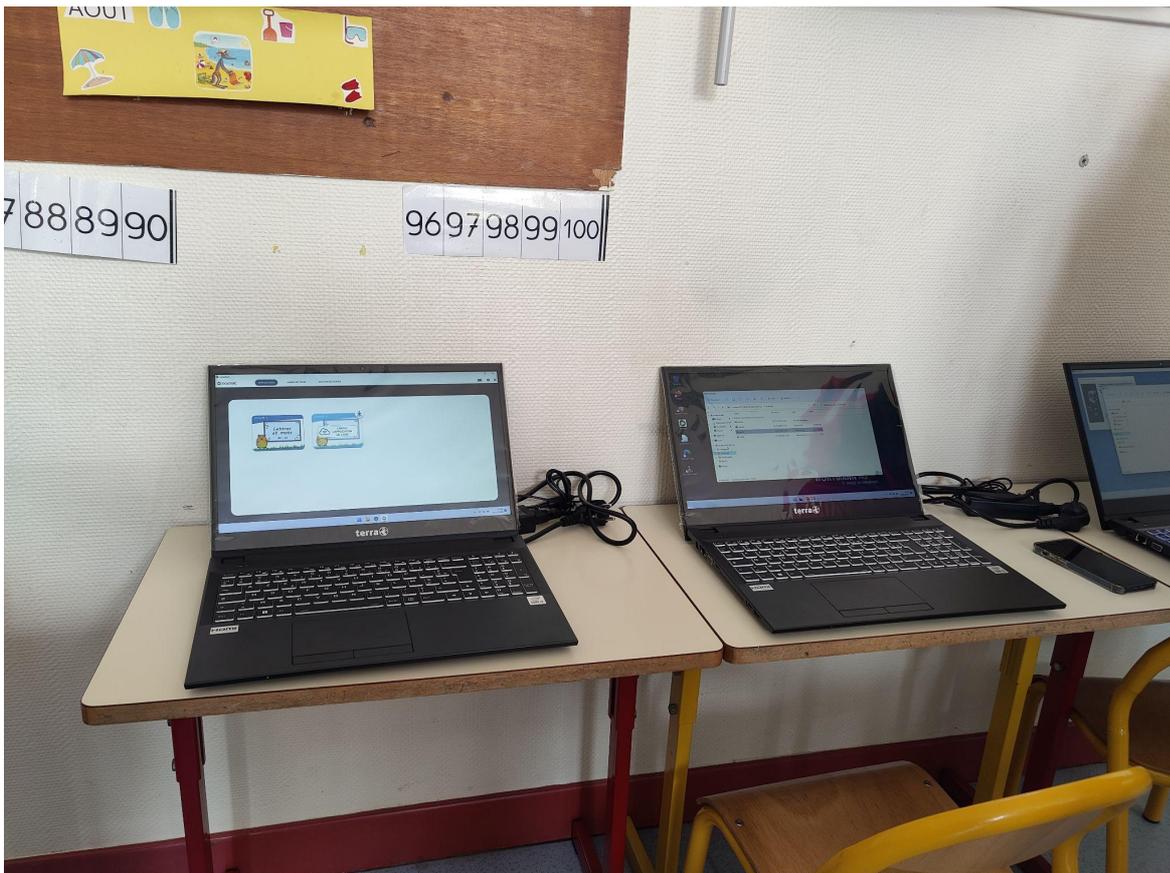
La crise sanitaire a entraîné une forte mobilisation des outils numériques lors des périodes de confinements. Dans ce cadre, un plan de relance dédié à la transformation numérique de l'enseignement a été mis en place.

Il visait à **réduire les inégalités scolaires** et à **lutter contre la fracture numérique** en contribuant à **assurer un égal accès au service public de l'éducation**.

Cet appel à projets proposait de couvrir deux volets simultanément : le socle numérique de base (ordinateurs) et les services numériques mis à disposition des enseignants, des élèves et des familles.

La commune a ainsi pu acquérir **8 ordinateurs portables** (2 enseignants/6 élèves) et **3 types de ressources numériques** (Mon école/édulivret/zoum).

Le tout pour un montant de **6827€** subventionné à hauteur de **4600€** environ.



Des sacs pour presque tous

Le Comité de promotion des produits agricoles et agroalimentaires de Haute-Loire et la Chambre D'agriculture de Haute-Loire nous ont proposé de passer commande gratuitement pour des sacs cabas « **la vie a du goût en Haute-Loire** ».

La distribution a commencé !



Prochainement !

La bibliothèque Municipale de Valprivas va offrir aux habitants un accès gratuit en ligne à la culture 24h/24 et 7jours/7, par le biais d' « @ltithèque » plateforme de ressources numériques.

Vous trouverez : presse, musique, cinéma, cours d'autoformation (langues, bureautique, cuisine, développement personnel, informatique...), un espace jeunesse (musique, cinéma, jeux, Lumini...), conférences diverses...

Ce service proposé par la Médiathèque Départementale à toutes les bibliothèques du réseau, est financé par les municipalités **(0,20€/habitant)**

Chaque foyer domicilié à Valprivas pourra y accéder quand la convention entre la Mairie et la B.D.P (Bibliothèque Départementale de Prêt) sera signée. Il suffira pour cela de s'inscrire, gratuitement à la bibliothèque pour valider votre accès à @ltithèque.

Les bénévoles seront présentes les samedis de **10 à 11h** et si besoin est, un soir dans la semaine.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Chantal Chambouvet 06.87.87.54.90** ou à **Blandine Bonjour 06.41.19.44.30**



Repas des Aînés

C'est avec un plaisir non dissimulé qu'une quarantaine de personnes s'est retrouvée au repas des Aînés à la Maison de la Presle.

Mme le Maire a présidé l'excellent repas préparé par le Zaz et son équipe.

Dominique Rey a permis aux danseurs de se défouler sur la piste.

Un sac offert par la Chambre d'Agriculture a été remis à chaque participant et il en a été distribué aux personnes ayant choisi le colis.



Travaux

Enrobé

Comme prévu, des travaux d'enrobé ont été réalisés sur la voirie du hameau du Bouchet. Très largement dégradée, la traversée du village a bénéficié d'un revêtement neuf et durable. Pour rappel, la municipalité a décidé d'engager une politique de réfection, d'entretien et d'amélioration des voiries communales sur le long terme. Malgré des coûts d'applications importants, l'enrobé semble être la solution la plus durable.



Petit patrimoine

Tout comme le mur de Chanteloube et le four à pain de Chomont, d'importants travaux de restauration vont être réalisés par nos cantonniers sur le petit patrimoine de la commune. Ainsi, croix, lavoirs, et murs pourront s'offrir une nouvelle jeunesse tout en gardant leur authenticité.

Un projet a été déposé auprès de la communauté de communes afin de bénéficier de subventions importantes. La mise en œuvre va être confiée aux employés municipaux. De larges économies permettront donc de réaliser l'ensemble des rénovations pour un financement de la part de la commune peu important.



Matinée débroussaillage

Comme chaque année, les chasseurs de Valprivas ont organisé plusieurs matinées-débroussaillage. Ouverts à tous, des pistes et des chemins ont pu être nettoyés. Ces actions importantes permettent aux marcheurs de continuer à emprunter les différents chemins de randonnée. Une nouvelle matinée débroussaillage est organisée le dimanche 19 juin.

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Par délibération du 24 septembre 2021, le Conseil Municipal a adopté le principe de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (P.L.U.). Ce projet important doit être mené en concertation avec les habitants, les associations locales et les organismes (Etat, Chambres consulaires, Département, Pays de la Jeune Loire...).

Le bulletin municipal est un des supports choisis pour communiquer/informer sur ce sujet. Un registre de concertation est également disponible en mairie pour recueillir les observations d'intérêt général, sur le devenir de Valprivas (notamment en lien avec les éléments de ce diagnostic, des enjeux de la commune, des projets à venir...).

Une réunion de présentation du diagnostic du territoire **aux personnes publiques associées** s'est déroulée le **7 Mars 2022** en présence du cabinet Réalités et des élus qui suivent le projet.

Cette réunion avait pour but de présenter les enjeux du territoire, le diagnostic territorial et environnemental. Elle a permis également d'échanger sur les remarques à prendre en compte, sur les questions posées, sur les études existantes, et sur le **Porter à Connaissance** (document établi par l'État recensant les diverses lois s'appliquant en matière d'urbanisme sur le territoire et devant être intégrées dans le **P.L.U.**, avec les applications plus précises pour la commune de Valprivas).

Elle a également permis de connaître les projets envisagés sur la commune en terme de desserte routière, piétonne, de réseaux...

Étaient présents (hors cabinet Réalités et élus), les représentants :

- des Services techniques du Département,
- du S.C.O.T. (schéma de cohérence territoriale) de la Jeune Loire,
- de la Chambre d'Agriculture,
- de la Direction Départementale des Territoires,
- du Syndicat des eaux.

N'hésitez pas à venir consulter en mairie les différents documents et à réagir sur le registre de concertation !

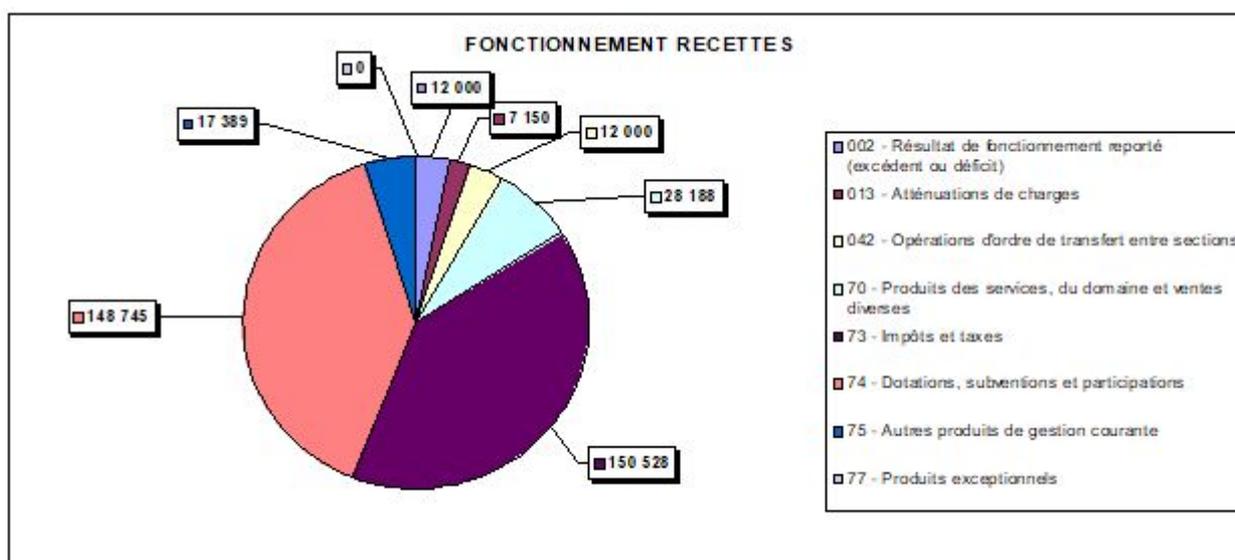
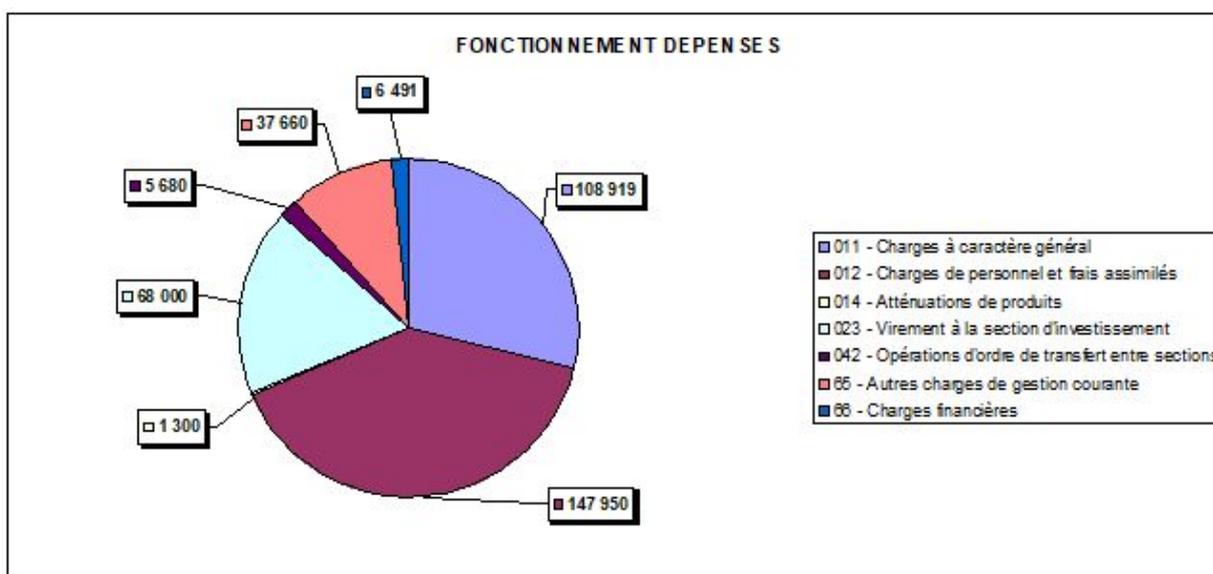


BUDGET 2022

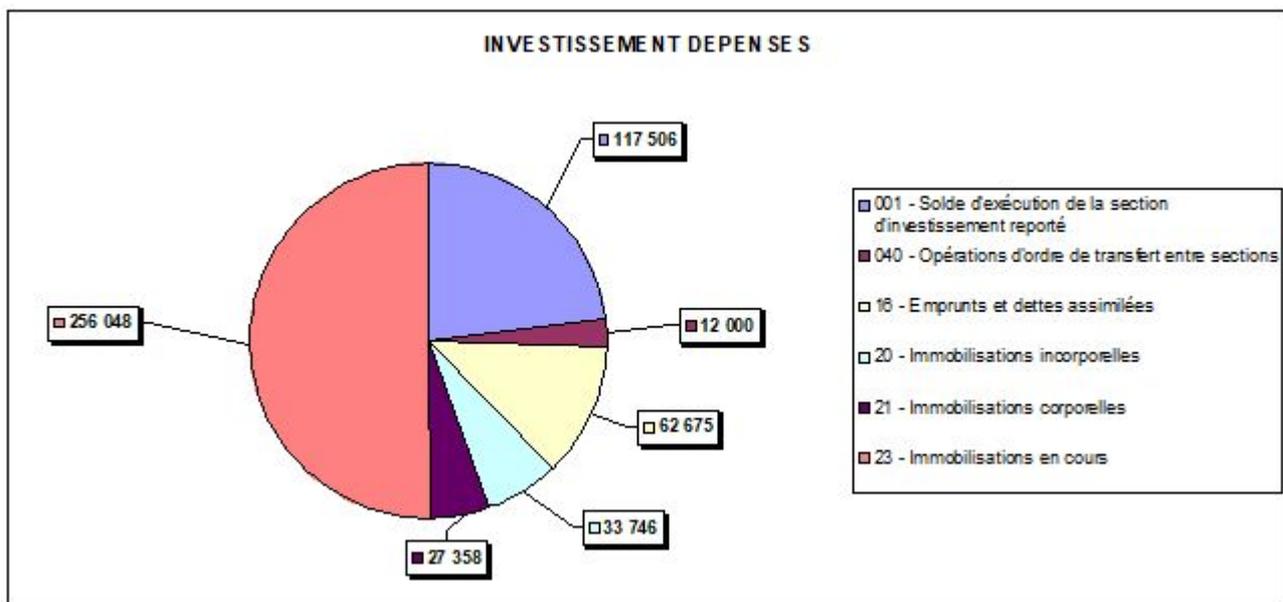
Il a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa **séance du 1 avril 2022**. Ce budget se caractérise par :

- L'absence d'augmentation des impôts locaux,
- La volonté de maintenir un bon niveau d'autofinancement ,
- La poursuite du programme d'investissement amorcé en 2021,
- Le non recours à l'emprunt.

PRÉSENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (376 000€) :



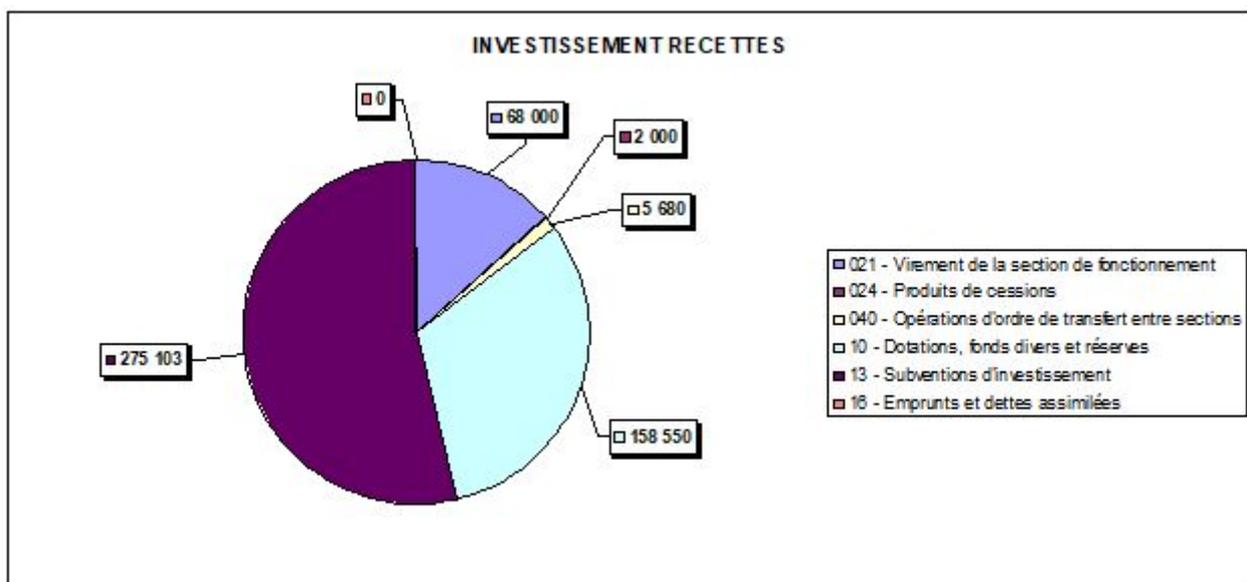
PRÉSENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (509 333€) :



Les principales dépenses inscrites au budget **2022** sont :

- Report déficit investissement 2021 : 117 506€,
- Remboursement dette en capital : 62 675€,
- Plan local d'urbanisme (PLU) : 31 145€,
- Participation chapiteau (avec Bas et Malvalette) : 2 601€,
- Plan numérique école : 7 114€,
- Acquisition matériels de voirie et divers : 8 000€ ,
- Adressage : 10 244€,
- Places : 22 000€,
- Travaux de voirie (2° tranche 2021): 40 468€ ,
- Revitalisation « Centre Bourg Mairie » (**projet 2023**): 18 580€,
- Chemins forestiers (2° tranche) : 170 000€.

Le budget est un acte d'autorisations et de prévisions. **Les programmes seront réalisés** en fonction des subventions attribuées par l'État, la Région, le Département.



Les principales recettes inscrites au budget **2022** sont :

- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement prévisionnel) : 68 000€,
- F.C.T.V.A. : 48 705€ (impact des investissements 2021),
- Taxe d'aménagement : 7 332€
- Excédent de fonctionnement affecté : 102 512€,
- Subvention Région « chemins forestiers » : 200 000€,
- Subvention Région « P.L.U » : 15 628€,
- Subvention Département « voirie 2021 » : 20 000€,
- Subvention État (DETR) « voirie 2021 » : 14 910€ (solde),
- Subvention État (DETR) « places » : 10 690€,
- Subvention État (DETR) « adressage » : 4 268€,
- Subventions État « numérique » : 4 899€,
- Fonds de concours C.C.M.V.R. « petit patrimoine 2019/ 2022 : 4 708
- Amortissement : 5 680€ .

Focus sur l'endettement communal

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité.

Le poids de la dette à la charge d'une collectivité s'apprécie en fonction de son évolution en montant mais aussi eu égard aux capacités de la collectivité à l'absorber.

L'encours total de la dette s'élevait au **31/12/2019** à **428 001€**. La dette représentant **844 €/hab** pour une moyenne départementale de **790€/hab** et régionale de **772€/hab**. Le taux d'endettement à la fin de l'exercice **2019** est donc relativement élevé.

Toutefois, ce niveau d'endettement a été considéré comme soutenable (analyse financière de la Trésorerie) à condition que la Capacité d'Autofinancement élevée de la commune perdure.

De fait, 2 objectifs :

- Ne pas dépasser le niveau d'endettement constaté **fin 2019 et essayer de le réduire,**
- Conforter la Capacité d'Autofinancement de la commune (maîtrise des dépenses et optimisation/augmentation des recettes de fonctionnement).

Afin de tenir le premier objectif, il convenait que le recours à l'emprunt soit inférieur au montant remboursé. Ainsi l'emprunt de 130 000€ réalisé sur l'exercice 2021 est à comparer aux 142 613€ remboursés entre 2020 et 2021.

Fin 2021, le niveau d'endettement est **415 389€** soit **12 612€ de moins que fin 2019**. Entre 2022 et 2023, la dette en capital va diminuer (suite aux remboursements) de **123 933€**. C'est donc le montant maximum pouvant être emprunté sur la **période 2022/2023** pour ne pas dépasser le niveau de fin 2019.

De fait, compte tenu de cette saine contrainte et des travaux/acquisitions envisagés, il convient de limiter le recours à l'emprunt à **100 000€ environ** sur la période 2022/2023.

Ainsi l'endettement communal passerait **sous la barre des 400 000€ fin 2023**.

Actuellement, il n'a été prévu **aucun emprunt** au budget 2022. Toutefois, en cas de hausse des taux d'intérêt ou opportunité, il pourra être envisagé de réaliser sur 2022, une partie de l'emprunt nécessaire sur la période 2022/2023.

Dans ce cas une décision modificative au budget 2022 devra être adoptée.

Dossiers en cours

Le point sur le déploiement de la fibre

Elle arrive ou elle est déjà là !

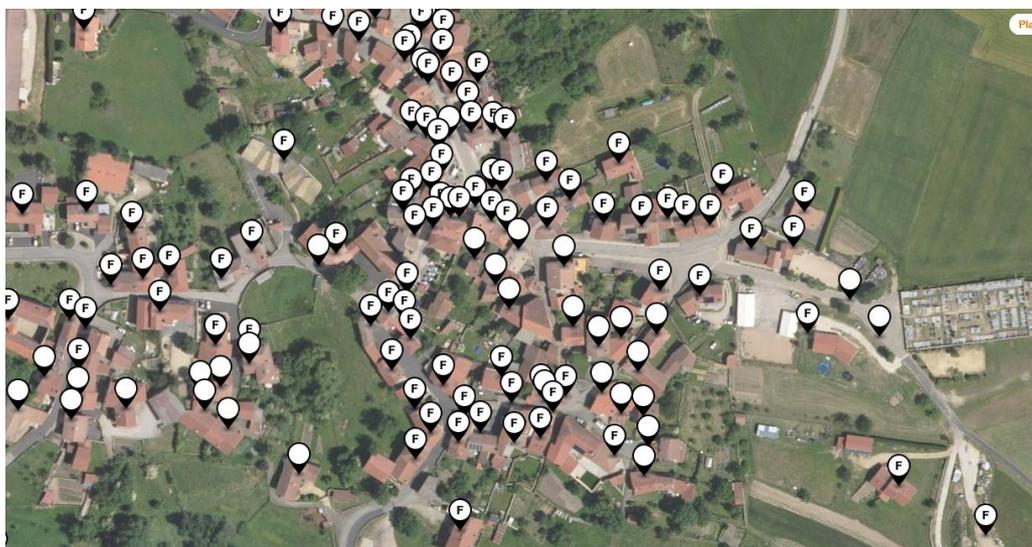
Comment connaître **sa situation personnelle** au regard du déploiement sur la commune ?

Il convient de passer par un opérateur privé. A titre d'exemple, prenons Orange et la situation **du Bourg** et d'un hameau (**le Bouchet**).

Il faut se connecter à :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Voici le résultat :



La lettre **F** indique que la fibre est présente. En cliquant sur la pastille blanche, on trouve des informations supplémentaires sur l'actualité du déploiement.



Couverture mobile de qualité : le New Deal

En janvier 2018, le gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique visant à généraliser une couverture mobile de qualité pour tous les Français.

Cet accord comporte des engagements des opérateurs, que l'Autorité de régulation (ARCEP) contrôlera et qu'elle pourra sanctionner en cas de manquements.

Il impose donc aux opérateurs de couvrir pour une valeur estimée à **3 milliards d'euros**, les zones prioritaires définies localement et retenues nationalement.

Cela se traduira par la construction de **5000 pylônes** (le cas échéant mutualisés entre opérateurs) sur l'ensemble du territoire national pour assurer une couverture mobile de qualité dans des zones non ou mal couvertes.

L'organisation départementale

L'équipe projet, (État, Département, Maires, divers organismes) a pour **mission de fixer l'ordre de priorité des zones à couvrir**, zones qui ont été préalablement identifiées par chaque établissement public de coopération intercommunale.

L'équipe technique, composée des seuls services de l'État et du Conseil Départemental, a pour mission de :

- . **vérifier, sur le terrain, les défauts de couverture signalés par les EPCI,**
- . **répondre aux interrogations des élus.**

Les critères de priorisation

Après vérification de terrain en lien avec les opérateurs, l'équipe technique propose à l'équipe-projet départementale une priorisation des sites au vu des trois critères de priorisation :

1. sécurité des biens et des personnes,
2. développement économique et touristique,
3. critère démographique.

L'équipe-projet départementale communique ensuite la liste des sites à couvrir à la Mission France Mobile, qui prépare les arrêtés du ministère de l'économie et des finances qui fixent, à la date de leur publication, **le début du délai de 2 ans** offert aux opérateurs pour réaliser les futurs pylônes.

8 sites ont été retenus pour 2022 (arrêté du 16/02/2022) dont **Valprivas** (à réaliser avant le 16/02/2024).

C'est la **société TDF** qui a été choisie par **SFR** (porteur du projet) pour la construction du pylône regroupant les **4 opérateurs** sur notre commune. Son emplacement est à l'étude. Il convient en effet, de combiner les contraintes techniques avec l'intégration dans le paysage, et surtout assurer une couverture réseau maximale.

Les prochains bulletins permettront de communiquer sur l'avancement de ce projet.

Événements agricoles

Cette année avaient lieu à **St Paulien**, fin mars et fin avril, deux **concours départementaux** récompensant les **meilleures vaches de Haute Loire** (Miss Montbéliarde le 27 mars et Journées Laitières les 23 et 24 avril).

A cette occasion, des dizaines d'élevages avaient dressé et préparé (tonte et toilettage) des **animaux d'exceptions** afin de concourir aux titres de miss montbéliarde, de meilleurs laitères, meilleurs mamelles, ...



Le **GAEC des Arrys** s'est illustré d'une très belle manière puisque deux de leurs animaux ont été primés.

Polande (1ère lactation) remporte un premier prix de section tandis qu'**Odysée** (2ème lactation) se classe troisième dans sa section.

Un beau palmarès qui récompense un excellent travail génétique quotidien, des heures de préparation afin de mettre au mieux en valeur ces deux très belles vaches.



Associations

Chœur Cécile Chaminade

Le chœur Cécile Chaminade, compositrice du 19^{ème} siècle, a été créé à Valprivas en novembre 2021. Il est composé de 17 femmes, très motivées issues de la commune et de la vallée de l'Ondaine.

Il est dirigé et guidé dans l'apprentissage du chant par Marie Hargous Lesur. Les choristes abordent un répertoire classique s'étendant du 18^{ème} siècle à nos jours.

Elles répètent 1 week-end tous les deux mois à la Maison des Écoliers.

Pour rejoindre le chœur il suffit d'avoir envie de chanter, que l'on connaisse ou non la musique.

Chaque été depuis 10 ans, Marie Hargous Lesur anime une rencontre de chant choral mixte où elle propose aussi des cours individuels. Il se déroule à la Maison de la Presle.

Là se retrouvent des participants de Valprivas et de la région auxquels se joignent des chanteurs amateurs de Paris, Toulouse, Haute-Savoie et même d'outre Rhin.

Les habitants de la commune assistent avec plaisir en l'église de Valprivas, à la présentation en fin de stage des chants travaillés pendant la semaine.

En plus de la restitution traditionnelle, cette année le chœur Cécile Chaminade, interprétera le répertoire appris depuis novembre.

Le stage aura lieu du samedi 30 juillet au samedi 6 août 2022.

Vous pouvez vous inscrire ou vous renseigner auprès de

Blandine Bonjour : 04.71.61.08.61 ou de Marie Hargous Lesur : 06.13.59.39.27.

Ces initiatives sont encouragées par la municipalité de Valprivas.



L'école de Valprivas

Il nous paraît intéressant que chaque bulletin municipal contienne une page spécifique à l'école du village.

Cette rubrique permet de se remémorer des événements passés, de présenter les instances liées au fonctionnement de l'école et de mettre en avant les réalisations de nos écoliers.

L'école au fil des bulletins municipaux

VOYAGE DE FIN D'ANNEE ET FETE DE L'ECOLE

Voyage de fin d'année à Montalivet et fête de l'école le samedi 28 juin.

Bonnes vacances aux encadrants et aux enfants et... au 1er septembre.



La cantine de Valprivas

La restauration scolaire est un service public administratif facultatif. Lorsqu'une commune crée ce service public, c'est au **conseil municipal** qu'il revient d'en fixer les mesures générales d'organisation.

Il est également seul compétent pour édicter le règlement intérieur de la cantine.

De plus, c'est à la commune d'**assurer la surveillance des élèves** durant le temps de la restauration (et plus largement de la pause méridienne).

Les communes ont la possibilité d'effectuer elles-mêmes le service de restauration scolaire, ou bien de choisir de le déléguer – en tout ou partie – à des sociétés de restauration privées ou à des associations.

Quel que soit le mode de gestion choisi, les communes sont concernées par différents aspects de la restauration scolaire : qualité et organisation des repas, hygiène, nutrition et sécurité, surveillance, confort et services, information des familles, rôle social et éducatif etc.

Pour la commune de Valprivas, « La Ferme de Lavée » a été retenue comme **prestataire** au prix de **3,77€/repas**, pour l'année 2021/2022 (**délibération du 20 juillet 2021**).

Un repas supplémentaire ou la valeur d'un échantillon témoin est commandé afin d'effectuer les contrôles nécessaires demandés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Le pain est acheté aux boulangers itinérants.

Depuis la rentrée **2020**, la participation des familles est fixée à **4,20€ par repas**. Ce montant intègre :

- le prix payé au prestataire (3,77€),
- les repas des encadrants communaux,
- les heures du personnel pour le service et la surveillance des enfants, de mise en place et nettoyage de la salle et du matériel et les frais de fonctionnement de la salle.

Les inscriptions annuelles et les besoins occasionnels se font en remplissant un tableau partagé mis en place (une lettre annuelle explicative est envoyée aux parents).

Le montant de la participation au repas de la cantine est demandé chaque mois ou chaque trimestre (si l'enfant est présent occasionnellement).

Mmes **Sylviane Boudet** et **Sandrine Commeau** sont affectées par la commune au service de la cantine.

Le carnaval des enfants

Le mardi 1er mars, les élèves de l'école sont venus déguisés : sorcières, princesses, papillons, araignées et super-héros ont ainsi traversé le village, tambourins en main, pour fêter l'imminente arrivée du printemps ! Le public était au rendez-vous : merci à tous les villageois venus accompagner leur défilé !



Témoignages de 1939-1945

Le lundi 7 mars, les élèves de CE-CM ont accueilli Adèle, Guy et Marinette dans la classe pour écouter leurs souvenirs de la période 1939-1945 à Valprivas.

Adèle, 10 ans en 1940, se souvient des maquisards venus se servir dans la boulangerie familiale alors que ses parents étaient absents.

Marinette, 10 ans à l'époque, se souvient des réfugiés espagnols accueillis au café Chouvet pendant la nuit ; elle se souvient aussi des réfugiés polonais, qui travaillaient aux fours de charbon de bois et qui mangeaient les champignons blancs que l'on trouve dans les champs.

Guy, 5 ans en 1940, se souvient des soldats prisonniers qui revenaient en taxi sur la place du village, au milieu des larmes de joie des habitants de Valprivas. Il se souvient aussi des quelques années qu'il a passées à l'école de Valprivas, mis ainsi à l'abri des bombardements par ses parents stéphanois.

Les élèves ont ensuite fait le tour du village pour retrouver les lieux évoqués : la place du village, la boulangerie, le café Chouvet... Merci à nos invités pour leurs témoignages, qui vont nous servir à réaliser des œuvres d'art « souvenirs ». Nous vous en tiendrons informés !



Initiation à l'aquarelle avec Anne Douillet



Le vendredi 11 mars, **Anne Douillet est venue nous proposer une initiation à l'aquarelle en CE-CM**. Elle est l'auteur du livre « Sauvés » qui raconte l'accueil de réfugiés juifs au Chambon-sur-Lignon pendant la seconde guerre mondiale, et que nous avons étudié en classe.

Nous avons ainsi appris les bases de ses techniques d'aquarelle en utilisant la peinture bien sûr, mais aussi une bougie, des brindilles, et la gomme magique...

Nous avons beaucoup aimé ces petits ateliers d'art, et les temps d'échanges avec elle. Merci Anne !

Acteurs sur la commune

Une écrivaine dans notre village : Lucile GAUCHERS

Présentation : née en 1950, elle commence sa vie professionnelle en qualité d'institutrice dans la région lyonnaise. Puis, lauréate d'un concours administratif, elle fera toute sa carrière, d'abord à LYON jusqu'en septembre 1985, puis par mutation à AVIGNON à compter du 1er octobre 1985 jusqu'à son départ à la retraite le 1er juillet 2010. Elle y assurera un intérim de neuf mois en attendant l'arrivée d'un nouveau directeur le 1er janvier 1988 et sera l'adjointe directe de ses directeurs successifs. Responsable des services administratifs : secrétariat de direction ; comptabilité ordonnateur ; toute la gestion du personnel (carrière, congés, bulletins de paie ; déclarations sociales et fiscales etc.), elle organisera également les séances du Conseil d'administration, devenu ensuite Conseil d'Orientation et de Surveillance.



Par sa formation à l'École Normale de filles à la Croix-Rousse à LYON, elle se passionnera pour la psychologie de l'enfant et la psychologie générale. Sa devise : « L'adulte d'aujourd'hui est bien souvent le résultat de l'enfant qu'il a été. » D'où pour elle l'importance de l'éducation et de l'exemple donnés par les adultes. C'est donc tout naturellement qu'elle appliquera dans sa nouvelle carrière ces principes en impliquant le personnel dans les fonctions qui leur seront confiées.

Elle est également mère de deux filles et grand-mère de quatre petits-enfants qui vivent aussi à Valprivas. Sa maman de 96 ans réside depuis près d'un an aux Sources à St Pal de Chalencon.

Bibliographie : elle commence à écrire pendant l'été 2008 et son premier roman sera publié en 2009 par les éditions BAUDELAIRE à Lyon sous le titre « **Au-delà des apparences** », qu'elle fera à nouveau publier par ÉDILIVRE en 2012 sous le titre « **DESTINS – Au-delà des apparences** » ; en 2011 « **À la lumière du pardon** » ; enfin en 2015 « **Aimer à en perdre la raison** ».

Comme de nombreux thèmes l'interpellent, toujours dans le registre psychologique et intimiste, elle fera paraître aux éditions ABATOS de Saint-Étienne deux recueils de nouvelles, l'un en juin 2016 intitulé « **Souffles de vies** », l'autre en Novembre 2018 « **Déviances – nouvelles sombres** ». Toujours par ABATOS, elle fera paraître deux autres romans : « **Une sorcière des temps modernes** » en février 2019 dont une suite réclamée par des lecteurs devrait s'intituler « **Le point de non-retour** ». Un dernier roman sociétal chez ABATOS : « **Histoire d'Anaëlle Binard – La vie ne l'aura pas tuée** » suivra en Juin 2020. Son dernier roman « **Tuer la mère** » - une formule symbolique -, publié par les éditions de l'Arbre Monde est paru en avril 2021.

D'autres écrits : « **Piégé** » (récit) ; « **La dernière à rester** » (témoignage) ; « **Le dire autrement** » (poésie) ainsi que des opus pour la jeunesse : « **Les découvertes de Colin et de Coline** » (dont photo) et un conte « **Une poupée pour Nina** » (police pour enfants dyslexiques), sont proposés directement par l'auteure. Quelques participations à des ouvrages collectifs (poésie, nouvelles). Des parutions de 2021 sont à découvrir : deux recueils de nouvelles avec une amie du Vaucluse : « **Les petits meurtres de Martine et de Lucile** » et « **L'Amour dans tous ses états** » distribués par Amazon.



Salons du livre : Adhérente d'associations littéraires dont AMUPLUME 43 et Mots et Couleurs de la Loire, elle est aussi à l'initiative des premiers salons du livre à Valprivas (mai 2016 et septembre 2017) sous la bannière de VAL'ANIM. La troisième édition se tiendra le **samedi 27 Août** et réunira des auteurs locaux et régionaux.

Contacts et site : Mail Lucilegauchers@aol.com / Le blog de LucileG(43) – lucilegauchers43.fr / Page Facebook Lucile Gauchers Ecriture.

Infos Communauté de Communes

Changement dans le tri sélectif

En avril, les colonnes aériennes pour le papier présentes sur Chanteloube, Chazelet, Chemin des 3 croix, et Chemin du stade ont été enlevées.

Le papier pourra désormais être mis dans les bacs pour les emballages à recycler (bacs jaunes).

Deux bacs jaunes seront rajoutés sur les écopoints où des colonnes papier étaient présentes.

CHANGEMENT :
En plus des **emballages**, dorénavant, **les papiers** sont à déposer dans la poubelle jaune

Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron 04 71 61 78 64

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

La Communauté de Communes
Marches du Velay / Rochebaron

Vous aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique
ou pour l'électrification d'un vélo classique

Transition écologique

Une aide de 100 €*

* Conditions sur www.marchesduvelayrochebaron.fr

Communauté de communes
Marches du Velay / Rochebaron

Pour tout renseignement
04 71 61 74 34

Événements à venir

PROCHAINS RENDEZ VOUS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Théâtre, Chansons, Contes

avec ARTEM et Mil 'Empreintes

Renseignements : 06 80 20 65 82 - artem.theatre@wanadoo.fr

Samedi 2 juillet à 20h30 : Théâtre et Chansons au lavoir

"Nettoyage à sec", mémoires de lavoir et de pompe à eau

avec le groupe théâtre Mil 'Empreintes, chansons de Véronique et Grégory, mise en scène Brigitte Carle



Jeudi 14 juillet de 10h à 18h : Promenade Spectacle des Hameaux

"Impro-polar, crimes et petits délits, enquêtes et filatures"

2 équipes d'improvisation théâtre, 1 duo jazz, avec la participation du public

pour un polar à Valprivas

conception Brigitte Carle, jeu Artem et Mil' Empreintes, tuba Olivier Noureux, trombone Franck Boyron



VALPRIVAS. — Rixe. — Mme Faure, née Pontvianne Marie, ménagère à Valprivas, ayant constaté la disparition d'une de ses poules, la réclama à Victorine Valour, 17 ans, sa voisine, mais comme celle-ci disait n'en avoir point vu, cette réponse détermina une bataille générale. La jeune Faure lança d'abord une pierre à son adversaire, l'atteignant à la figure ; ce que voyant, son père, Valour Louis, intervint, mais le mari de la femme Faure voulut être aussi de la partie et ces deux derniers se colletèrent et se portèrent de nombreux coups de poing et de pied réciproques.

Mémorial de la Haute-Loire - 17 septembre 1909



Mercredi 27 juillet : Journée d'été contée avec Konsl'diz

Rendez vous à la Mairie de Valprivas (sauf 14h30 à Chomont)

"Autour du village" à 10h pour les petits avec MP Tournon et M Gracia

"Balade contée" à 14h30 au départ du camping de Chomont

avec Brigitte Carle et les conteurs d'Artem, durée 2h30, tout public à partir de 7 ans, environ 4km

"Etonnant jardin" à 18h avec Jérôme Douplat, à partir de 10 ans

"Balade sous les étoiles" à 21h avec Patric Rochedix, à partir de 7 ans



Le chemin de Saint Jacques en fête le 30 Juillet 2022

• **15 h 30/ 18 h Rando « A deux voix » sur le GR765** avec Brigitte Carle comédienne-conteuse professionnelle et Charlie Braesch animateur nature:

- petites histoires et observations lors d'une balade artistique et pleine de poésie.
- Départ du hameau du Besset sur la commune de Valprivas – parking facile sur le communal.
- Accessible aux enfants à partir de 7 ans ou plus jeunes si bons marcheurs.



Prévoir eau et tenue adaptée.

Cette animation est offerte par l'office de tourisme.

Inscription obligatoire à l'office de tourisme

04.71.66.95.44 ou 04.71.66.03.14

• **18 h / 18 h 30 : Visite du château de Valprivas par Hélène Lamarque propriétaire**

Cour d'honneur, chapelle.

5 € - **Inscription obligatoire à l'office de tourisme** 04.71.66.95.44 ou 04.71.66.03.14

• **19 h Repas en plein air sur inscription - place de l'église**

Menu (préparé par David Zarrin du Bon panier à Valprivas):

- Petite salade composée
- Suprême de poulet mariné à l'huile d'olive, citron et safran d'Iran accompagné de légumes
- Tarte de saison

Tarif 12.50€

Réservation obligatoire à l'office de tourisme 04.71.66.95.44 ou 04.71.66.03.14

• **21 h Concert d'été (L'Empreinte hors les murs) avec La Compagnie des Kikidekonafon place de l'église -**

Offert par la Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron

Evènements à venir

Juin	12	AG ACCA (chasseurs) à la maison de la Presle
	18	Feux de la Saint-Jean par Val-Anim
	19	Matin, débroussaillage avec les chasseurs, ouvert à tous
	25	Fête de l'école par l'APE
Juillet	2	Spectacle mémoire des lavandières par Mil'empreintes
	14	Randonnée Spectacle sur le thème du Polar par ARTEM
	23	Concours de boule lyonnaise ouvert à tous
	30	Le chemin de Saint Jacques en fête

Informations pratiques

AU BON PANIER :

Horaires d'ouverture de l'épicerie :

Lundi : fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

8h30 - 12h30 / 16h00 - 19h30

Mercredi : 8h30 - 12h30, fermé l'après-midi

Dimanche : 8h00 - 12h30



MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h - 12h00

Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.

Tél : **04.71.66.72.64**

Email : mairie@valprivas.com

OFFICE DE TOURISME : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

BIBLIOTHEQUE : Samedi 10h -11h

CLUB DES TILLEULS : Mardi 14h - 17h30

THEATRE : Mardi 20h30 - 22h30 sauf vacances scolaires.

Renseignements auprès de Jeanine BERNAUD ou Danielle BSERENI.

SOIREES TAROT : Lundi 20h30 -23h

Renseignements auprès de Jean-Michel CHAMBOUVET au **06.81.42.91.47**

BOULES : Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

VELO : Dimanche, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

VAL'TONIC : (sauf vacances scolaires) **Zumba enfants** : Lundi 16h30 – 17h30 **Gym** : Mardi 19h – 20h, **Sophrologie** : Jeudi 19h – 20h (suivant calendrier annuel de 14 séances), **Marche Active** : Samedi 9h -10h, **Aéroboboxe** : Samedi 10h30 – 11h30

VAL'ANIM : La location de la remorque frigo doit être effectuée auprès de Philippe CHAMBOUVET **06.44.29.35.42**

Tarifs : **10€** pour les agriculteurs pour la journée, **50€ le week-end** pour les habitants de Valprivas, **gratuit** pour les associations communales.

Une caution de 1000€ sera demandée à chaque utilisateur qui devra ajouter sa plaque d'immatriculation personnelle sur la remorque.

Pour toutes idées, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : service.communication@valprivas.fr

Nos annonceurs

SARL Menuiserie **Chomarot** 

Fabrication sur mesure

**Portes, fenêtres, escaliers,
dressings, cuisines, terrasses ...**

Bataillet - 43210 Valprivas
Tél. 04 71 66 22 26 - Port. 06 17 73 15 56
Mail : alexandre.chomarot@yahoo.fr
Siret 53240082700012



CHAIZE
TP

06 87 05 31 23

- TERRASSEMENT
- RÉSEAUX
- DRAINAGES
- AMÉNAGEMENTS
- ASSAINISSEMENTS

DAVID CHAIZE
LE BOUCHET - 43210 VALPRIVAS

JPDM
LITERIE

CONSEIL. QUALITE. PRIX

ZA LES MOLETONS 43120 MONISTROL SUR LOIRE
04.71.61.86.54
jpdmliterie@orange.fr

 **La Maison du Linge** 

ZA Les Moletons
43120 Monistrol sur Loire

Linge de lit, couettes, oreillers, linge
de toilette, peignoirs, cadeaux
naissance, broderies...

04.71.61.86.54
valerie-de-marco@orange.fr

Alain Fournel



Viande bovine
de qualité depuis 1990

Élevage Alain Fournel

Vente directe aux particuliers
Le Bouchet
43210 Valprivas
06 08 86 54 55
elevage.alain.fournel@outlook.fr

Valprivas
Espaces Verts

Entretien & créations de vos extérieurs

387 rue du Château
43210 VALPRIVAS



04 71 66 77 53
06 61 06 78 86

Nos annonceurs

AU BON PANIER

ÉPICERIE & TRAITEUR



Horaires :

Lundi : fermé
Mardi : 8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 / fermé l'après-midi
du Jeudi au Samedi : 8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30
Dimanche : 8h30 - 12h30 / fermé l'après-midi
(Les horaires sont susceptibles d'être modifiés hors périodes estivales)

Spécialités iraniennes sur réservation !

09.88.40.76.39
N° Siret : 894 472 133 000 12

7 rue de la Bourgeat
43210 Valprivas

Instagram : aubonpanier43
Facebook : Au Bon Panier Valprivas

Yvon FRAISSE ETAF



06-84-50-85-87

MCC René CHOUVELON

MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

169 route de la Madone
42380 Saint Hilaire Cusson La Valmitte

Tél : 04.77.50.23.55
Mail : mcc.chouvelon@wanadoo.fr



RCS St Etienne : 309 460 807 / Siret : 309 460 807 00015

Si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou mairie@valprivas.com et de nous faire parvenir votre carte de visite.

TRAVAUX PUBLICS

SARL CARRIERES

SAGNARD

Raymond et Fils